

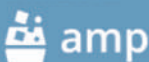
dans ce numéro :

- ▶ PUFF
- ▶ Cotisations sociales : plans de paiement amiable
- ▶ Nouveautés AMP
- ▶ Les 100 livres de 2022
- ▶ Prolongation des contrats de concession journaux et périodiques
- ▶ EURO 2024 – Dates des matches
- ▶ Nickel
- ▶ L'ONSS digitalise tous ses documents de paiement
- ▶ Hors série Lucky Luke wanted
- ▶ Plan anti tabac
- ▶ La presse en 2022
- ▶ Frais de la commission des jeux de hasard pour 2023

Rédaction

Walter Agosti

Distribution



Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti
info@visionpresse.be
Avenue Albert 1^{er} 1A – 1342 Limelette

Graphisme & impression :

AZ Print sa
Rue de l'informatique 6
B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be
www.azprint.be



Edito



VISITEZ CHAQUE JOUR LE SITE

WWW.VISIONPRESSE.BE

pour vous tenir au courant de l'actualité !

Et si en 2023, le politique exhaussait nos vœux...

- Que le Ministre de la Justice assouplisse l'arrêté royal de février 2022 sur les paris sportifs en abrogeant la limite des enjeux à 250.000€ et n'intègre pas le contrôle « Epis » en librairie/ presse ;
- Que le Ministre de la Santé applique un plan tabac qui ne nous empêche pas de vendre les nouveaux produits innovants et moins nocifs et qu'il nous reconnaisse comme un réseau TABAC référent ;
- Que le Ministre de l'Economie mette fin à cette distinction discriminatoire entre la distribution de la presse par abonnement et la distribution de la presse par vente au numéro ;
- Que le Ministre des Indépendants et des PME reconnaisse et intègre la définition librairie/ presse dans la loi sur les heures d'ouvertures des commerces ;
- Que le Ministre des Finances soit raisonnable dans son plan d'augmentation des accises tabac.

Ce sont les vœux que je nous souhaite pour cette nouvelle année. J'y ajoute, pour vous toutes et tous, des vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Walter AGOSTI

Administrateur délégué
walter@visionpresse.be



Distrishop

GÉREZ VOTRE POINT DE VENTE DU BOUT DES DOIGTS
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE VERSION DE DISTRISHOP

Distrishop est aujourd'hui une solution flexible qui vous offre le choix entre une solution complète qui regroupe le logiciel, le matériel et le support technique, ou la possibilité d'installer notre logiciel sur votre matériel.

Pour plus d'informations : 02/525 16 66 - distrishop@ampnet.be





Brèves



PUFF

Le ministre de la Santé belge se tourne vers l'Europe pour obtenir l'interdiction de la vente de ce type de cigarettes électroniques. Et encore une interdiction en vue...

Cotisations sociales : plans de paiement amiable

La flambée des prix de l'énergie n'épargne personne. Les entreprises, chaque jour un peu plus nombreuses, qui éprouvent des difficultés à payer leurs cotisations de sécurité sociale peuvent demander un plan de paiement amiable à l'ONSS sur la base de la crise de l'énergie.

Les détails sur la page :

https://www.socialsecurity.be/site_fr/employer/applics/paymentplan/index.htm



Nouveautés AMP

Vous retrouverez désormais chaque semaine l'ensemble des nouveautés presse parues dans la semaine dans les NEWS AMP sur le site de distriweb.



Les 100 livres de 2022 selon le magazine littéraire Lire magazine

Dans son numéro de décembre et janvier, Lire Magazine littéraire dévoile son classement des 100 livres de l'année 2022.

Prolongation des contrats de concession journaux et périodiques



Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation des contrats de concession pour la distribution de journaux et de périodiques reconnus. En 2015, deux contrats de concession ont été conclus entre l'État belge et Bpost pour la distribution des journaux et des périodiques reconnus. Les contrats de concession actuels expirent à la fin de l'année. Il a été décidé de prolonger de 12 mois les concessions en cours, en signant un avenant aux contrats actuels.

EURO 2024 – Dates des matchs des diables rouges

- 24/03 : Suède – Belgique
- 17/06 : Belgique - Autriche
- 20/06 : Estonie – Belgique
- 09/09 : Azerbaïdjan – Belgique
- 12/09 : Belgique – Estonie
- 13/10 : Autriche – Belgique
- 16/10 : Belgique – Suède
- 19/11 : Belgique – Azerbaïdjan



Nickel



Nous avons demandé à Nickel d'ajouter, sur l'extrait de banque, le solde de départ de l'extrait. (En cours de développement non urgent).

Nous allons recevoir prochainement un argumentaire de vente et des fiches mémos sur les opérations clients les plus courantes.

SPORTS BAR

CHARLEROI - PROXIMITÉ RIVE GAUCHE

PLAY-OFF

LIVE SPORTS, DJ's, BEERS & FRIENDS

Rue de Charleville 28 | 6000 Charleroi

7j/7 | 11:00 → 23:00 (ve/sa → 2:00)

L'ONSS digitalise tous ses documents de paiement

D'ici à fin 2023, l'ONSS digitalisera tous ses documents de paiement pour les employeurs. Les entreprises ont dès lors intérêt à passer au tout digital grâce à l'e-Box Entreprise. **La digitalisation** se déroulera en plusieurs étapes. Dès à présent, une trentaine de documents de paiement sont disponibles sous forme digitale. Avant la fin de l'année, 10 documents s'ajouteront à cette liste. Le reste suivra au cours de l'année 2023. Le planning complet du processus est consultable sur **le site web d'e-Box Entreprise**. Les entreprises qui n'utilisent pas encore l'e-Box Entreprise peuvent facilement l'activer. Toute l'information à ce sujet se trouve sur www.toutdigital.be.



Parution du hors série histoire de BD 1 Lucky Luke wanted

Le HS N°1 de la collection Histoires de BD du Parisien intitulé « Lucky Luke Wanted, ces faits divers et destins incroyables qui ont forgé la légende du Far West » est disponible. : DISTRIBUTION AMP.



Contribution aux frais de la commission des jeux de hasard pour 2023

Licence de classe F2 en dehors d'un établissement de jeux de hasard de classe IV : 1.737 euros (libraire)



Plan anti tabac

Le gouvernement veut interdire l'achat de paquets de cigarettes au bar dans les cafés ainsi que dans les festivals (points de vente temporaires), également à partir de 2025. Il a en outre conclu un accord pour **mettre fin à la vente de tabac dans les magasins d'alimentation de plus de 400 m² d'ici 2028**. Le fédéral souhaite aussi que ces produits ne soient plus exposés dans les points de vente. **A SUIVRE pour voir l'impact sur nos commerces.**

Le gouvernement fédéral veut aussi élargir l'interdiction de fumer aux parcs d'attractions, aux parcs animaliers, aux fermes pour enfants (pendant les activités) et aux plaines de jeux à partir du 1^{er} janvier 2025.

La presse en 2022 – Chute des ventes - Hausse des prix

AMP - En termes de tableau d'ensemble, une baisse des ventes de 12,5% est signalée pour 2022 (janvier à septembre). En revanche, le chiffre d'affaires a chuté de « seulement » 6%. Le chiffre d'affaires a donc diminué moins fortement que les ventes. Cela signifie que le niveau des prix a augmenté, mais sans compenser entièrement la baisse des ventes. **Par rapport à 2021, les ventes de presse dans leur ensemble affichent une baisse d'environ 13%.**



Ladbrokes.be

DYNAMISE TA LIBRAIRIE

AVEC LE PROGRAMME DE COMMISSIONS LE PLUS AVANTAGEUX SUR LE MARCHÉ.

18+ JOUEZ AVEC MODÉRATION 21+

Interview

Question à Patricia Surand, Responsable Export MLP

Merci de nous dresser votre parcours professionnel

Mon parcours est jalonné d'expériences toutes plus riches les unes que les autres avec une carrière très « médias » entre radio, agence de communication – promotion des ventes et... la presse dont je suis un pur produit. J'ai rejoint la direction commerciale de MLP en 2005, et j'ai depuis exercé diverses fonctions toujours au service des éditeurs : successivement chargée de la prospection, puis responsable clientèle France et enfin responsable export depuis 2013.

La société MLP est peu connue en Belgique par les libraires/ presse. Voudriez-vous nous la présenter ?

Peu connue en tant qu'entreprise mais les publications que nous distribuons sont, elles, très connues du réseau de détaillants comme du grand public belge.

MLP est une coopérative de presse née en 1945. Un distributeur national et international employant 350 collaborateurs, sur 3 sites, dont le siège est basé à proximité de Lyon.

Notre force : le modèle coopératif de notre gouvernance qui est assurée par les éditeurs et notre capacité à avoir su s'adapter aux différents enjeux et défis du marché français grâce à notre agilité, notre proximité avec nos clients éditeurs et notre gestion rigoureuse.

De nombreux éditeurs nous ont rejoint ces dernières années. Nous représentons à présent 80% du marché de la distribution des magazines en France.

En quoi consiste votre job en tant que manager de l'activité export ?

Avec mon équipe nous assurons l'export de plus de 2300 titres vers plus de 50 pays pour un chiffre d'affaires de 65 M€. Notre travail quotidien consiste à accompagner nos clients éditeurs dans le développement de leurs ventes à l'export. Nous les aidons à déterminer les potentiels de vente de chacun de leurs titres avec des préconisations sur les quantités et les prix de vente : le bon produit au bon endroit dans les bonnes quantités et au juste prix. Nous travaillons pour cela dans une étroite proximité avec nos partenaires distributeurs étrangers, afin que nos business respectifs soient les plus fructueux !

Le marché belge est notre premier client et représente 37% de notre chiffre d'affaires, nous sommes particulièrement attentifs à ce qui s'y passe et nous ne manquons pas de visiter les libraires à chacune de nos visites en Belgique !



Selon vous quelles sont les convergences et divergences entre le réseau belge et français ?

Les points Poste, et les points colis le savent, rien de plus facile que de Les points communs : inévitablement la baisse des ventes constatée au cours de ces dernières années, et l'érosion du nombre de points de vente, notamment en centre-ville.

En France nous avons un système très réglementé au contraire du système Belge qui est plus libéral. MLP ne peut pas décider seule de l'ouverture de points de vente. Egalement la rémunération du réseau est très encadrée. Certains réseaux nous semblent plus développés en Belgique tels que les pétroliers, les moyennes et petites surfaces des enseignes ainsi que les hard discounters.

Des initiatives sont en cours chez nous au niveau de la filière pour nous permettre de faire évoluer notre réseau en fonction des besoins du marché.

Le système français : un modèle unique ?

D'une manière générale les étrangers voient le marché de la distribution de la presse française comme infiniment compliqué - et ils ont raison ! - régit par des lois complexes... mais la loi Bichet est unique au monde, elle permet à tout éditeur de se distribuer très facilement, avec un accès au marché très accessible sans contrainte, à des coûts compétitifs, encadrés et transparents. L'objectif majeur étant de favoriser la liberté de la presse et sa circulation. Avec plus de 6000 titres et un réseau de plus de 20 000 points de vente, le marché de la vente au numéro en France reste très porteur avec une presse diversifiée et une offre très riche en constant renouvellement. Nos clients éditeurs bénéficient d'un cadre qui leur permet de laisser libre cours à leur créativité grâce à un système de distribution très ouvert.

Interview réalisée par
Walter Agosti



DEVENEZ PARTENAIRE BINGOAL

VOTRE BOOKMAKER 100% BELGE !

Contactez-nous pour une visite sans obligation

02/736.99.55 | info@bingoal.be | @bingoal.be